



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

COMITÉ SYNDICAL DU 14 MAI 2020 À 16 HEURES EN AUDIOCONFÉRENCE

Pouvoir

Je soussigné(e) :
donne pouvoir à :
pour me représenter à la réunion en audioconférence du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon, convoquée le **jeudi 14 mai 2020 à 16 heures**, afin de prendre part à toutes délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

Fait à, le2020.

Merci de porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer.

NB : Dans le contexte actuel, les pouvoirs comptent exceptionnellement dans l'atteinte du quorum et un délégué peut recevoir deux pouvoirs.



Attestation sur l'honneur de présence en audioconférence et autorisation de diffusion

Je soussigné(e) Mme/M.

Délégué(e) de

Communauté de Communes/d'Agglomération

- atteste de ma présence à la réunion du Comité Syndical du **14 mai 2020 à 16 heures**, qui se tiendra en audioconférence,
- autorise son enregistrement et sa diffusion publique.

Fait pour valoir ce que de droit,

Le

Signature

A nous retourner dûment complétée par mail d'ici le mardi 12 mai 2020 à 17h00

⇒ Afin de faciliter le déroulement de la réunion, nous vous remercions de nous communiquer vos éventuelles questions sur les points inscrits à l'ordre du jour avant le mardi 12 mai 2020 à 17h00.

Question(s) préalable(s) à la réunion du Comité Syndical :

Merci d'adresser vos questions uniquement par mail à : secretariat@bassin-armacon.fr

Si vous souhaitez nous livrer un témoignage de votre vécu pendant la période de confinement en lien avec le SMBVA et ses compétences, nous vous invitons à le partager ci-dessous :

Merci !